Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Courbe (la Grande et la Petite-) - Tome I

Courbe (la Grande et la Petite-), ancien chât. et f., c^ne^ de *Brée,* à 1 500 m. E. du bourg, sur le Dinart. — Chât. et chapelle fondée (Jaillot). — Chât. ruiné et vill. (Cassini). — Le fief relevait du chapitre du Mans par la châtellenie d'Asséle-Béranger. — Au fond d'une vaste cour, dans laquelle on entre par un large porche voûté, surmonté d'un colombier, s'élève, avec sa façade au N., un grand corps de logis bâti ou remanié au XVI^e^ s. avec un certain art, sans délicatesse toutefois à cause de la mauvaise qualité du granit grossier qu'on a employé. Les fenêtres sont à meneaux, un entablement en pierre règne au-dessous du toit, et deux belles lucarnes, qui n'étaient pas les seules, sont couronnées de frontons à doubles volutes accolées. On voit sur l'un deux un écusson chargé d'un lion. Un couloir à porte ogivale traverse ce bâtiment. La façade du midi, qui donne sur la rivière, est flanquée de deux tours, l'une pentagonale, l'autre ronde. Une galerie existait probablement de ce côté. Le bâtiment qui faisait retour vers l'E. accuse le XV^e^ s. Je ne sais sur quoi s'appuyait M. Gérault pour y reconnaître un édifice du XII^e^ ou du XIII^e^ s. Il est d'ailleurs presque entièrement détruit, sauf une tour de quatre étages qui contient un des plus beaux escaliers qu'on rencontre de cette époque. Les degrés, d'une seule pierre, n'ont que 0,12 chacun. La première voûte, dont les nervures sont reçues sur des culs-de-lampe ornés de grotesques, porte au sommet deux écussons, l'un chargé d'une croix engrêlée, l'autre illisible pour ma vue. On monte aux étages supérieures par un escalier plus petit, logé dans une tourelle en encorbellement. La voûte la plus élevée était plus soignée encore, mais a été dégradée à plaisir. On y voit les armes des Le Cornu.

Une chapelle a dû exister dont on ne connaît plus même l'emplacement. En 1523, faisant décréter la fondation ordonnée par son père et par son frère, Claude Le Cornu prescrit que les messes se disent dans l'église, « ou en la chapelle de la Courbe si elle est bénite ». En fait, le service se fit presque toujours dans l'église paroissiale. Le 21 septembre 1586, Nicolas Le Cornu, évêque de Saintes, fils du seigneur de la Courbe, donna les ordres dans la chapelle de la Courbe.

Seigneurs : Jean de Vassé, du chef de Perrette Le Voyer, fille de Patry Le V. et de Marguerite Chevalier, après ratification de Jean Le V., son beau-frère, 1398. — Jean de Vassé, 1404, 1413, mari de Jeanne Le Cornu, veuve en 1425, 1437. Jacquette de V., leur fille cadette, veuve en 1451 de Jean de Saint-Berthevin, était remariée en 1464 à Ambroise Le Cornu, seigneur de l'Aunay-Peloquin, d'où : Ambroise Le Cornu, époux de Marie de Saint-Benoist. — Ambroise Le Cornu, avec Adnette Ferrant, sa femme, fonde, 1484, la chapelle de la Courbe, augmentée par Ambroise, son fils aîné, et après la mort de ce dernier, qui vivait encore en 1520, décrétée par les soins de Claude Le C., son frère puîné, issu du second mariage d'Ambroise Le C. avec Catherine de Savonnières ; il avait épousé Marie de Feschal, et vivait en 1544. — Ambroise Le C., époux de Madeleine de la Jaille, 1563, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, fut inhumé en 1604 dans le chœur de l'église de Brée où sa femme l'avait été le 9 janvier 1591. Ses nombreux enfants étaient nés à l'Aunay-Peloquin, en Parné, 1550-1565. — René Le C., écuyer de l'écurie du roi, chevalier de son ordre, 1587. Son père ayant acheté la seigneurie de Brée, les seigneurs furent désormais les mêmes.

Lib. fundat., t. IV, f. 67. — Arch. nat., X/1a., 5 126, f. 304. — A. Ledru, *Le château de Sourches,* p. 69. — *Ins. ecclés.*